



L'employeur

La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique est une autorité administrative indépendante chargée de promouvoir la probité de la vie publique.

Présidée par Didier Migaud, elle se compose d'un collège de 13 membres et d'une soixantaine d'agents de cultures professionnelles diverses.

Ils sont chargés de mettre en œuvre les principales missions de la Haute Autorité :

- contrôler et rendre publiques les déclarations de patrimoine et les déclarations d'intérêts des responsables publics afin de détecter tout enrichissement illicite et de prévenir les situations de conflits d'intérêts ;
- contrôler les mobilités professionnelles public-privé de certains responsables et agents publics sur les fonctions les plus sensibles ou exposées ;
- gérer le répertoire des représentants d'intérêts, qui fait connaître au grand public les actions de lobbying menées auprès des pouvoirs publics ;
- diffuser une culture de l'intégrité et conseiller les institutions et responsables publics, ainsi que les représentants d'intérêts, sur toute question déontologique.

Pour plus d'information sur les missions de la Haute Autorité, consultez le site internet : www.hatvp.fr

Adjoint(e) au directeur du contrôle des responsables publics

Description de la direction et du poste

La direction du contrôle des responsables publics (DCRP), placée sous l'autorité d'un directeur et de deux adjoint(e)s, est chargée de l'analyse et du contrôle des déclarations de situation patrimoniale et d'intérêts reçues par la Haute Autorité, de la détection des conflits d'intérêts et de la recherche des infractions à la probité. Elle s'appuie sur une équipe de quatorze collaborateurs.

Les adjoint(e)s assistent le directeur et assurent un intérim en son absence. Les principales missions exercées sont :

- Assurer la responsabilité directe du contrôle des déclarations et notamment :
 - o Effectuer le visa des rapports de contrôle et des échanges avec les déclarants,
 - o Assurer le suivi du plan de contrôle,
 - o Apporter aux agents une expertise technique et juridique,
 - o Définir, mettre en œuvre et perfectionner les procédures de contrôle des déclarations ;
- Suivre les échanges avec la DGFIP (demandes d'informations, droit de communication, vérification de situation fiscale), les partenaires institutionnels (juridictions pénales et financières, Tracfin) et les associations agréées ;
- Traiter les relations internes avec les autres directions de la HATVP ;
- Assurer le conseil et le suivi des dossiers confiés aux rapporteurs ;
- Préparer les réunions du collège et présenter les travaux de la direction.

Profil recherché

L'emploi s'adresse à un(e) cadre expérimenté(e), fonctionnaire ou agent contractuel, disposant d'une expérience minimale de cinq années en matière de contrôle ou d'investigations, ainsi que de solides compétences juridiques pouvant être mobilisées en droit patrimonial, civil et pénal. Il requiert un respect de l'absolue confidentialité des informations et des données.

La/le titulaire du poste possède des qualités relationnelles affirmées, une forte capacité de travail en raison de l'ampleur des responsabilités liées à ce poste et une réelle aptitude à l'organisation et au management d'équipes. Sont également requis une forte capacité d'adaptation et un sens du travail en réseau, en position d'animation ou d'échange, avec les autres directions de la Haute Autorité et avec des interlocuteurs extérieurs.

La maîtrise des applications informatiques et des circuits de la direction générale des finances publiques (DGFIP) serait un atout.

Identification du poste

Catégorie : A

Quotité : 100 %

Statut : vacant début 2023

Modalités : poste à pourvoir par voie de détachement sur contrat ou contrat de droit public, de trois ans renouvelables

Télétravail : possible

Lettre de motivation et CV à adresser à l'attention du Président à l'adresse : candidatures.hatvp@hatvp.fr

Localisation : Paris, 2ème arrondissement